

1. IDENTIFICATION

N° du poste	Titre du poste	Titre du poste du superviseur	Code financier
Voir annexe.	Superviseur de la santé publique communautaire	Voir annexe.	Voir annexe.
Ministère	Division/Région	Localité	Lieu
Santé	Voir annexe.	Voir annexe.	Voir annexe.

2. BUT

La raison d’être du poste ainsi que le contexte et le résultat final global liés à celui-ci.
<p>Sous l’autorité du directeur de la santé des populations, le superviseur de la santé publique communautaire applique des stratégies de prévention favorisant la santé et le bien-être des familles et des Nunavummiut et au sein des hameaux. Pour ce faire, il évalue le stade de développement, l’état de santé, la situation financière et le statut social ainsi que les facteurs de risque des personnes; fait la promotion du contrôle des maladies transmissibles auprès du grand public; établit des partenariats visant à favoriser la collaboration et l’offre de conseils de professionnels; contribue à l’élaboration de politiques et de plans d’action communautaires; et agit à titre de promoteur de la santé.</p>

3. PORTÉE

Décrit l’apport du poste au sein de l’organisation et son incidence sur celle-ci.
<p>La principale tâche du titulaire du poste est d’entreprendre ou de superviser des initiatives de soins infirmiers publics en amont, et sa principale clientèle est celle du réseau de santé communautaire. En se fondant sur une approche qui mise sur le renforcement des capacités et l’exploitation des forces, il prodigue des soins aux clients et en coordonne et en facilite la prestation, et aiguille les clients vers des ressources communautaires. Il considère la santé comme un processus dynamique combinant le bien-être physique, mental, spirituel et social.</p> <p>Le titulaire du poste favorise le fonctionnement efficace et efficient d’un service complet de santé publique, et satisfait les besoins décelés de la population sur le plan du bien-être. Travaillant au sein du système de promotion de la santé, il contribue à la santé et au bien-être des Nunavummiut, des familles, des groupes, des hameaux, des populations et des systèmes. Il fait la promotion de la santé au moyen de stratégies de prévention des maladies et des blessures et de protection et de maintien de la santé pour résoudre les problèmes liés au bien-être.</p> <p>Le titulaire aide la clientèle à régler des problèmes de bien-être en la sensibilisant à la prévention, à la gestion, à la surveillance et au contrôle de ceux-ci, conformément aux normes territoriales et nationales. Il a ainsi une influence positive et considérable sur les déterminants de la santé des Nunavummiut.</p> <p>Il contribue à l’élaboration de politiques de promotion de la santé et de santé publique et conçoit des programmes communautaires de promotion de la santé.</p> <p>Il contribue à la collecte de données sur la santé de la population et emploie des méthodes d’épidémiologie pour trouver et créer des programmes qui répondent aux besoins prioritaires des hameaux en matière de santé.</p> <p>Le titulaire de ce poste communautaire de niveau supérieur au sein de la Division de la santé de la population est responsable de la gestion et de la supervision directe des représentants en santé communautaire, des thérapeutes dentaires et d’autres travailleurs de la santé ayant divers niveaux de compétence, d’expérience et de formation.</p>

4. RESPONSABILITÉS

Décrit les principales responsabilités et les réalisations attendues dans le cadre de ce poste. Dans le cas d'un poste de gestion, indique le ou les postes subordonnés qui contribuent à l'atteinte des objectifs.

Le superviseur de la santé publique communautaire assure la promotion de la santé en accomplissant les tâches suivantes :

- Diriger des initiatives visant à régler des problèmes de santé publique précis grâce à toute une gamme de stratégies pour répondre à des besoins particuliers et renforcer les capacités des Nunavummiut, des familles, des groupes, des hameaux et des systèmes.
- Collaborer avec les municipalités et d'autres intervenants pour mener une évaluation holistique de la population en collaboration avec le coordonnateur du développement en santé communautaire (le cas échéant).
- Recueillir des données associées à des indicateurs de la santé et s'en servir pour informer les municipalités à propos de problèmes liés au bien-être.
- Collaborer avec les dirigeants territoriaux concernant l'élaboration et la distribution de documents de santé publics, ou agir seul dans ce domaine, en vue de résoudre des problèmes de bien-être communautaire.
- Aider le coordonnateur du développement en santé communautaire à gérer les changements prévus en matière de santé avec la population.
- Aider les municipalités à appliquer des stratégies de promotion de la santé fondées sur la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé en cernant les changements qui favoriseront des choix plus sains.
- Aider la population à maintenir ou à améliorer sa santé en augmentant ses connaissances, son influence et son contrôle sur les déterminants de la santé en collaboration avec le coordonnateur du développement en santé communautaire.
- Comprendre et utiliser des stratégies de marketing social pour sensibiliser la population aux problèmes de santé et modifier les comportements.
- Évaluer les programmes de promotion de la santé publique et fournir de la rétroaction aux dirigeants pour recommander des révisions aux programmes.

Le titulaire du poste adopte des principes de prévention et de protection et utilise tout un éventail de mesures pour réduire la fréquence des maladies ou blessures et leurs répercussions sur la population :

- Déterminer et sélectionner le degré de prévention approprié.
- Aider la population à cerner les risques potentiels pour la santé, et à choisir ensuite des mesures de protection et de prévention de façon éclairée.
- Appliquer des principes de réduction des méfaits pour montrer aux municipalités comment réduire ou éliminer des facteurs de risque dans diverses situations.
- Établir des partenariats de nature collaborative, interdisciplinaire et intersectorielle en vue d'éliminer les risques décelés par les municipalités et de résoudre les problèmes de prévention et de protection.
- Collaborer avec les comités sur la santé et le mieux-être communautaires, les hameaux, les écoles, les organismes gouvernementaux et communautaires et les collègues dans le cadre de la prestation de soins infirmiers.
- Travailler de concert avec la municipalité, le centre de santé local, le coordonnateur responsable des maladies transmissibles de la région ou du territoire, ou le Bureau du médecin-hygiéniste en chef pour fournir des programmes de vaccination dans la localité.
- Utiliser des principes d'épidémiologie comme le dépistage, la surveillance et la sensibilisation en collaboration avec le coordonnateur responsable des maladies transmissibles, l'épidémiologiste du territoire, l'agent préposé à l'hygiène de l'environnement du territoire (ou son mandataire) et le Bureau du médecin-hygiéniste en chef.
- Participer aux enquêtes sur les éclosions de maladies selon les directives de son superviseur, du coordonnateur responsable des maladies transmissibles de la région ou du territoire, ou du médecin-hygiéniste en chef.

Le superviseur de la santé publique communautaire renforce les capacités communautaires par les moyens suivants :

- Répertorier les besoins, les forces et les ressources disponibles de concert avec la population, d'autres professionnels, des organismes et les intervenants de différents secteurs.
- Diriger des initiatives visant à appuyer les cinq priorités de la Déclaration de Jakarta (promouvoir la responsabilité sociale en faveur de la santé, accroître les investissements pour développer la santé, renforcer et élargir les partenariats pour la santé, accroître les capacités de la communauté et donner à l'individu les moyens d'agir, et mettre en place une infrastructure pour la promotion de la santé).
- Utiliser des principes de développement communautaire : faire participer la population à des consultations; déterminer le degré de préparation de la population et le renforcer; employer des stratégies d'autonomisation; comprendre la dynamique des groupes et se servir efficacement de ses compétences en coordination pour favoriser le bien-être du public; permettre aux municipalités de contribuer à la résolution de leurs problèmes; et aider la population à se servir de ressources pour prendre en charge ses problèmes de santé.
- Siéger au comité directeur responsable de l'élaboration, du déploiement et de l'évaluation continue des systèmes d'information sur la santé (notamment le Système d'information sur la santé Nutaqqavut).
- Aider la population à acquérir des compétences en autonomie sociale.
- Appliquer des principes de justice sociale pour mobiliser du soutien pour les personnes incapables de s'occuper d'elles-mêmes.
- Travailler activement à développer les capacités de promotion de la santé avec des professionnels de la santé et des partenaires communautaires.
- Évaluer les retombées des programmes et interventions en matière de santé communautaire avec les municipalités.
- Participer à la prestation de services de santé dans des localités satellites, au besoin, par téléconférence et par l'entremise des superviseurs des programmes de santé des centres de santé communautaire.

Le titulaire du poste planifie, instaure et évalue des activités cliniques dans le domaine de la santé publique en s'acquittant des tâches qui suivent :

- Suivre la démarche infirmière (évaluation du patient, planification, prestation et évaluation des soins) pour déterminer les besoins des clients, mettre au point des programmes et des services, et appliquer des stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies notamment à l'aide de ressources et méthodes appropriées de communication d'information.
- Faire du dépistage et de la sensibilisation (consultations pour vérifier la tension artérielle, ateliers sur l'alimentation saine, suivi de la glycémie, etc.) et aiguiller les clients vers un service de suivi clinique approprié.
- Être sensible aux différences culturelles et en tenir compte dans la prestation de services d'éducation des clients.
- Évaluer continuellement les programmes de santé communautaire et les modifier pour en assurer la pertinence;

Le superviseur de la santé publique communautaire fournit à la clientèle des soins infirmiers cliniques ou de base en cas de désastre ou d'urgence communautaire, conformément aux politiques et procédures en place du ministère de la Santé et des Services sociaux, au plan communautaire de mesures d'urgence en cas de catastrophe et aux directives de son superviseur et du Bureau du médecin-hygiéniste en chef par les moyens suivants :

- Suivre la démarche infirmière pour intervenir auprès du malade et l'aider à recouvrer la santé;
- Prodiger des soins infirmiers et des soins médicaux délégués ou autorisés selon les politiques et les procédures établies, conformément au manuel administratif des normes, des politiques et des lignes directrices de la division des Services infirmiers du ministère de la Santé, dans les limites de ses compétences.

- Prendre des décisions concernant la gestion des clients, y compris gérer des crises et aiguiller des clients, de concert avec d'autres professionnels.
- Trouver des organismes de soutien et diverses personnes-ressources et recourir à leurs services.
- Assurer la confidentialité de tous les renseignements des clients.

Le titulaire du poste dirige la prestation de services communautaires de santé publique en accomplissant les tâches suivantes :

- Établir les horaires de travail et évaluer la prestation des programmes et des services.
- Superviser le travail du représentant en santé communautaire et d'autres employés en fonction de la hiérarchie au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Examiner et évaluer la qualité du travail du personnel sous son autorité.
- Assurer la confidentialité et la tenue des dossiers et des documents conformément aux lignes directrices professionnelles et juridiques.
- Évaluer les besoins en formation et en perfectionnement du personnel et aider les employés à planifier leur carrière.
- Offrir ou mettre en place une formation sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que des activités et services en la matière, dont un plan de mesures d'urgence en cas de catastrophe.
- Tenir des réunions avec le personnel pour lui communiquer l'information, interpréter les politiques, résoudre les problèmes et renforcer l'esprit d'équipe.
- Mettre en place des mesures de conformité aux politiques, procédures et programmes approuvés et assurer un suivi à cet égard.
- Recommander des changements et des améliorations, au besoin.
- Recommander des initiatives approuvées d'assurance de la qualité et les mettre en œuvre.
- Faire appel aux systèmes d'information sur la santé (notamment le Système d'information sur la santé Nutaqqavut) pour déceler les problèmes de santé communautaire et évaluer les programmes et politiques.

Le superviseur de la santé publique communautaire favorise l'accessibilité et l'équité par les moyens suivants :

- Évaluer et comprendre les capacités communautaires, comme les normes, les valeurs et les croyances.
- Fournir des interventions adaptées à la culture pour résoudre les problèmes liés au bien-être.
- Recommander des ressources appropriées aux municipalités pour faciliter l'accès à des services de bien-être.
- Collaborer avec la population, les coordonnateurs du développement en santé communautaire, les représentants en santé communautaire et d'autres professionnels de la santé pour trouver et offrir des programmes et des modes de prestation qu'ils jugent acceptables et adaptés à leurs besoins sur le plan du bien-être.

Le titulaire du poste fait preuve de responsabilité professionnelle en s'acquittant des tâches suivantes :

- Prendre des mesures pour préserver la population de dangers et de situations non éthiques.
- Offrir une rétroaction constructive aux municipalités, selon les besoins, pour améliorer le bien-être communautaire.
- Recommander des ressources efficaces de promotion de la santé communautaire.
- Participer à la planification au niveau communautaire en matière de préparation aux urgences de santé publique.
- Participer à l'orientation, au soutien et à l'encadrement des nouvelles infirmières, des nouveaux médecins, des étudiants et du personnel de soutien en leur expliquant en quoi consistent ses responsabilités.

Le superviseur de la santé publique communautaire assure des fonctions d'administration et de supervision, dont éventuellement les suivantes :

- Contribuer à l'évaluation du rendement du personnel au besoin.
- Exercer des fonctions administratives déléguées, rédiger des rapports, traiter la correspondance et

les rapports ainsi que commander, traiter et recevoir les fournitures et l'équipement.

- Tenir les dossiers de façon concise, précise et confidentielle.
- Participer à des projets spéciaux (p. ex., des recherches).
- Contribuer au préceptorat des étudiants inscrits à des programmes de sciences de la santé.
- Participer à la gestion des risques et à l'amélioration continue de la qualité.
- Enrichir les données de suivi.

Le titulaire du poste conserve une connaissance solide et approfondie des pratiques, des notions et des compétences actuelles en soins infirmiers de santé publique par les moyens suivants :

- Suivre des séances de formation en cours d'emploi, étudier de façon autonome, participer à des activités de perfectionnement professionnel et prendre connaissance des études récentes.
- Assister et participer aux réunions des comités et du personnel.
- Obtenir et renouveler les certificats attestant des compétences connexes requises.

5. CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES

Décrit le niveau de connaissances, d'expérience et de compétence nécessaire pour exécuter le travail de manière satisfaisante.

- Baccalauréat en soins infirmiers, maîtrise en santé publique ou diplôme dans un autre domaine connexe (de préférence)
- Agrément de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
- Certificat de base en RCR (renouvellement annuel obligatoire)
- Connaissance des tendances actuelles en matière de programmes et de pratiques de promotion de la santé et de prévention des maladies
- Programme de vaccination du Nunavut (obligatoire dans le premier mois d'embauche)
- Connaissance des *Compétences essentielles en santé publique au Canada* (atout)
- Connaissance des *Compétences des soins infirmiers de santé publique* (2009) des Infirmières et infirmiers en santé communautaire du Canada (atout)
- Connaissance du document *Modèle et Normes de pratique des soins infirmiers en santé communautaire au Canada* (2011) (atout)
- Cours en ligne de perfectionnement des compétences de l'Agence de la santé publique du Canada (atout)
- Excellente aptitude à enseigner et à communiquer efficacement dans un milieu multiculturel en privé ou en groupe
- Volonté de travailler dans un environnement diversifié
- Les équivalences aux exigences seront prises en considération.
- Le poste étant d'une nature très délicate, les candidats doivent se soumettre à une vérification du casier judiciaire et de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables.

6. CONDITIONS DE TRAVAIL

Exigences physiques

Indique la nature des exigences physiques ainsi que la fréquence et la durée des tâches causant de la fatigue physique.

- Le titulaire peut subir de la fatigue et un stress physiques modérés.
- Le titulaire devra se déplacer dans la localité, être capable de soulever et de porter de l'équipement et se tenir debout pendant de longues périodes.
- Dans des situations d'urgence, il peut être exposé à des maladies infectieuses ou transmissibles.

Conditions environnementales

<p>Indique la nature des conditions environnementales défavorables auxquelles le titulaire du poste est exposé ainsi que la fréquence et la durée de l'exposition à ces conditions. Comprend les conditions qui perturbent l'horaire de travail normal et les déplacements requis.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le titulaire peut subir un inconfort physique considérable en raison des conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Déplacements dans des conditions hivernales défavorables. ○ Dans le cadre de situations d'urgence, exposition au sang, à des fluides corporels, à des matières infectieuses et à des substances dangereuses. ○ Dans des situations d'urgence, exposition à des maladies transmissibles.
--

Exigences sensorielles

<p>Indique la nature des exigences auxquelles seront exposés les sens du titulaire, qui devra utiliser le toucher, l'odorat, la vue et l'ouïe pour porter des jugements ainsi qu'évaluer la vitesse et la précision.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fonctions du poste liées à la promotion de la santé publique et à la prévention des maladies peuvent exiger une attention sensorielle importante.

Exigences psychologiques

<p>Indique les conditions qui peuvent mener à une fatigue mentale ou émotionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le titulaire peut subir une tension mentale considérable en raison des facteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Priorités concurrentes, forte demande de services et besoin constant d'éduquer et de motiver les clients. ○ Problèmes très complexes et pointus des clients en matière de soins nécessitant une attention constante. ○ Décisions ne relevant pas des fonctions normales du poste et nécessitant de faire preuve de jugement et de bon sens.

ATTESTATION

<p>_____</p> <p>Signature de l'employé</p> <p>_____</p> <p>Nom en caractères d'imprimerie</p> <p>_____</p> <p>Date</p> <p>J'atteste avoir lu et compris les responsabilités liées au poste.</p>	<p>_____</p> <p>Titre du superviseur</p> <p>_____</p> <p>Signature du superviseur</p> <p>_____</p> <p>Date</p> <p>J'atteste que cette description de poste est une description précise des responsabilités liées au poste.</p>
---	--

Signature de l'administrateur général

Date

J'approuve la délégation des responsabilités décrites aux présentes dans le contexte de la structure organisationnelle ci-jointe.

